



La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

« CFR Échos », une nouvelle publication de la CFR, voulue par son Conseil d'administration pour développer une communication permanente, réactive à l'actualité, démonstrative quant à l'activité et aux actions menées au sein de la CFR par l'ensemble de ses composantes :

- d'administration et de décision : Bureau du conseil, Conseil d'administration, Assemblées générales,
- de réflexion : Commissions et/ou Groupes de travail,
- d'action auprès des Parlementaires : O.S.S.

La publication sera mensuelle (le 15 du mois) ; elle pourra faire l'objet de numéros spéciaux, tel que (SI) ce premier numéro ceci, chaque fois que l'actualité interne ou externe le nécessitera.

La diffusion vers les Présidents des cinq structures composantes de la CFR et vers celles et ceux qui sont en charge de responsabilités au sein de la CFR sera assurée par le secrétariat de la CFR.

Le Président, F. Bellanger

Le Président délégué, P. Erbs

LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2014

Le Conseil d'administration a évoqué les dernières informations concernant les retraites, notamment la situation de l'AGIRC-ARRCO et les négociations annoncées pour le 4^{ème} trimestre 2014 entre les partenaires sociaux pour traiter des mesures à prendre pour maintenir l'équilibre des régimes. La mise en œuvre d'actions nouvelles au sein de l'OSS a été abordée. Enfin, les commissions ont présenté leurs rapports d'activité (voir ci-dessous).

COMMISSION « EUROPE »

La commission a noté la recommandation du Conseil de l'Europe sur la partie « retraites » du programme français de réformes : « en limiter le coût en les gelant provisoirement et se concentrer, tout particulièrement, sur les régimes spéciaux ».

COMMISSION « AUTONOMIE »

La commission a présenté dans un (SI) dossier de synthèse ses réflexions sur le projet de loi pour l'adaptation de la société au vieillissement. Sur un plan général, la commission a relevé des points positifs : une loi pour une politique globale, une volonté de mobilisation générale, un financement solidaire annoncé, la priorité donnée au maintien à domicile, la prise en compte de la situation des aidants et la création possible des maisons de l'autonomie (MDA). Dans les points négatifs : un maintien de la barrière de l'âge et une participation très insuffisante des retraités et des personnes âgées et de leurs associations.

COMMISSION « RETRAITE »

Le gel des retraites et l'absence de réponse sur la clarification demandée au Premier ministre quant à la participation de la Fonction publique et des Régimes spéciaux à l'effort de réduction des déficits de régimes de retraite, ont fait l'objet d'une (SI) nouvelle lettre du Président de la CFR soulignant que les retraités n'acceptent pas d'être traités avec désinvolture et demandent à être reçus par le Conseiller social du Cabinet. D'autre part, la commission a déploré le caractère exorbitant des demandes formulées par les trois syndicats qui ont participé à la manifestation du 3 juin pour les retraites ; il est à noter par ailleurs que la CFR a été ni prévenue, ni invitée.

COMMISSION « SANTÉ »

La commission a examiné le projet de loi de financement de la sécurité sociale. On retiendra que les mesures envisagées ne reposeront pas sur des mesures de désengagement de l'assurance maladie. Un effort de maîtrise des dépenses de santé représentera 2,9 milliards d'€ en 2014. La commission a finalisé un (SI) document synthétique rassemblant les propositions de la CFR pour « un accès à la santé pour tous ». La commission reste vigilante sur l'impact de la généralisation, en 2015, de la couverture complémentaire santé aux actifs du secteur privé (accord ANI).

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

